

BUREAU du 16 septembre 2013

Procès-verbal synthétique

L'an deux mille treize, le seize septembre à 17h30, le BUREAU du syndicat mixte Somme Numérique légalement convoqué le 26 août 2013, s'est réuni dans ses locaux, sous la présidence de Jean-François VASSEUR ;

Membres du BUREAU présents et absents :

Amiens Métropole	Département de la Somme	Communautés de communes
1 – Jean-François VASSEUR 2 – Jean-Claude RENAUX 3 – Didier CARDON	1 – Stéphane BRUNEL 2 – Jean-Pierre TETU 3 – Bernard DAVERGNE	1 – Daniel CARPENTIER 2 – Patrice LETALLE 3 – Laurent SOMON

Le compte-rendu de la séance du 3 juillet 2013 est approuvé.

M. Jean-Claude RENAUX est désigné **secrétaire de séance**.

I – DELIBERATIONS DU BUREAU

1. ATTRIBUTION DU MARCHÉ « PRESTATIONS DE SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS ELECTRONIQUES »

L'objet du marché est la fourniture de prestations de services de télécommunications électroniques (fixe, mobile, réseaux, Internet) pour les membres du groupement de commandes, dont Somme Numérique est coordonnateur. Les membres du groupement de commandes ont été invités pour une présentation de l'analyse des offres réalisée par l'AMO C-ISOP, le mardi 10 septembre.

Après en avoir délibéré et examiné la proposition de la Commission d'Appel d'Offres de Somme Numérique en date du 16 septembre 2013, les membres du Bureau décident d'attribuer ce marché aux sociétés suivantes :

LOT 1	Téléphonie fixe abonnements et trafic entrant, trafic sortant. Numéros libre appel ou à coût partagé (Abonnements, services et tout type de communications)	SFR
LOT 2	Services IP Centrex	OPTION SERVICE
LOT 3	Téléphonie mobile	SFR
LOT 4	Services « Machine to Machine »	SFR
LOT 5	Réseau de collecte DSL	OPTION SERVICE
LOT 6	Emission de messages électroniques en masse	SFR
LOT 7	Accès Internet principal à très haut débit nominal	NEURONNEXION
LOT 8	Accès Internet de secours à très haut débit nominal	SFR

Adoptée à l'unanimité

2. ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA HAUTE SOMME

Cette communauté de communes représente 60 communes pour 28 048 habitants. Messieurs Jean-Marie BLONDELLE, Maire de Guyencourt-Saulcourt et Jean-Dominique PAYEN, Maire de MESNIL-BRUNTEL, ont été désignés pour siéger au Comité Syndical de Somme Numérique.

L'adhésion de la communauté de communes de la Haute Somme au syndicat mixte Somme Numérique est approuvée.

Adoptée à l'unanimité

3. ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND ROYE

Cette communauté de communes représente 29 communes pour 12 682 habitants.

L'adhésion de la communauté de communes du Grand Roye au syndicat mixte Somme Numérique est approuvée.

Adoptée à l'unanimité

4. CONVENTION CADRE « ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL » AVEC LA DIRECTION ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE DE LA SOMME

Le syndicat mixte a conclu en janvier 2008 puis en mai 2010 une convention cadre avec l'Inspection Académique de la Somme permettant le bon fonctionnement du projet des Espaces Numériques de Travail dans les écoles primaires du département. Cette dernière convention étant arrivée à échéance, les termes de cet accord sont revus pour définir à nouveau les engagements de chacun.

Le projet de convention cadre « Espace Numérique de Travail » avec la Direction Académique des Services de l'Education Nationale de la Somme est approuvé. Cet accord est valable pour une durée de 3 ans.

Adoptée à l'unanimité

5. CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION CARMEN

L'association CARMEN produit depuis 1984 des documents audiovisuels à Amiens et dans le département de la Somme : documentaires, fictions, reportages, émissions de télévision et radiophoniques, web-documentaires et cross-médias, séries, chroniques, films institutionnels. Elle édite une télévision locale de proximité, Canal Nord, et possède un fond documentaire unique dans le département, actuellement en cours de numérisation par la Bibliothèque Nationale de France.

CARMEN dispense des formations dans les domaines de l'audiovisuel et du multimédia et développe des actions d'éducation aux médias.

Le syndicat mixte et l'association CARMEN souhaitent associer leurs ressources et leurs moyens pour mettre en œuvre les actions spécifiques suivantes :

A. PROJETS AVEC LES COLLECTIVITES ; Somme Numérique et CARMEN collaboreront à l'enrichissement des usages du réseau fibre optique de Somme Numérique par ses membres.

- 1 - Service de transmission vidéo en direct
- 2 - Réalisations audiovisuelles en lien avec les sites Web des membres hébergés par Somme Numérique

B. PROJETS AVEC LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ; Somme Numérique et CARMEN collaboreront à l'enrichissement des contenus disponibles et des pratiques pédagogiques liés à l'usage des Espaces Numériques de Travail.

- 3 - « Retours d'expériences » sur le déploiement des tablettes numériques dans les écoles élémentaires.
- 4 - Modules « Projets d'accompagnement multimédia »
- 5 - Formation aux outils multimédia

Le projet de convention de partenariat entre le syndicat mixte Somme Numérique et l'association CARMEN est approuvé. Cet accord est conclu pour une durée de 3 ans.

Adoptée à l'unanimité

II – Informations du Président

MARCHES EN PROCEDURE ADAPTEE :

1. **Missions de maîtrise d'œuvre en vue d'aménager des salles informatiques** – consultation lancée le 15 juin 2013 pour la mise aux normes notamment de la salle FRIANT. 3 candidats ont déposé une proposition : CAP INGELEC, PROJEX et BEITHA. Les offres sont en cours d'analyse.
2. **Contenus pédagogiques éducatifs liés à la plateforme ENT** – marché négocié conclu avec LE SITE.TV pour une durée de 3 ans permettant de faire baisser le prix des comptes élèves.
3. **Remplacement de 2 onduleurs** – consultation lancée le 11 juillet 2013 pour remplacer les 2 onduleurs installés pour la salle SAINT FUSCIEN en 2008. Il était nécessaire de changer les batteries qui coûtaient aussi cher que d'installer du matériel neuf. Le syndicat mixte a reçu une offre de COMUTELEC actuel prestataire, d'un montant de 14 242,55€ HT.

La séance est levée à 18h15.

